07 mai 2015 -11:42

À partir de maintenant, les salariés, les indépendants et les fonctionnaires peuvent trouver leur dossier de pension en ligne sur mypension.be

D'ici 2017, mypension.be va se développer et devenir le portail en ligne des pensions pour toute information personnalisée sur les pensions légales et complémentaires pour les salariés, les indépendants et les fonctionnaires tant actifs que pensionnés.

mypension.be existe depuis 2010, mais était seulement accessible aux salariés actifs ou pensionnés et aux indépendants pensionnés pour consulter leur dossier de pension en ligne. À partir de maintenant, les indépendants actifs et les fonctionnaires actifs ou pensionnés peuvent également se rendre sur *mypension.be* pour :

- lire leur courrier électroniquement. À cette fin, ils ont tout intérêt à communiquer leur adresse mail au plus vite via le portail ;
- demander leur pension.

Les indépendants peuvent, comme c'était déjà le cas pour les salariés, dès à présent :

- consulter les montants de pension payés ;
- parcourir leur carrière pension (données qui comptent pour leur pension) et signaler d'éventuelles lacunes via le site.

Provisoirement, les fonctionnaires peuvent uniquement consulter leur aperçu de carrière reprenant les prestations antérieures au 1er janvier 2011 sous format de fichier PDF.

Ministre des Indépendants Willy Borsus :

"*Il s'agit d'une véritable avancée pour les indépendants qui ont désormais la possibilité de consulter directement en ligne leurs données de carrière. Le système est désormais rapide, clair, et transparent pour les indépendants, ce qui n'est pas rien puisque en 2014, le nombre d'indépendants en Belgique a passé la barre du million (1.005.167 contre 875.694 en 1994). Il s'agit donc ici d'une première étape importante puisque, à partir de 2016, chacun pourra vérifier directement à quel moment il pourra prendre sa pension.*"

D'ici 2017, mypension.be sera LE portail en ligne des pensions

mypension.be n'est pas seulement là pour les pensionnés ou ceux qui sont sur le point de l'être, mais également pour la population active.

Dans les années à venir, mypension.be se développera systématiquement :

- À partir de début 2016, les fonctionnaires pourront également consulter leur aperçu de carrière et chaque citoyen (qu'il soit salarié, fonctionnaire ou indépendant) pourra générer une estimation de :

o la date la plus proche à laquelle il pourra être pensionné dans un seul régime ;
o la date de prise de cours commune la plus proche s'il a une carrière mixte.

Le volet “Ma pension complémentaire” sera également disponible à partir de début 2016, mais les assureurs et les fonds de pension peuvent encore communiquer les données des affiliés jusqu’en septembre 2016.

- À partir de fin 2016, chaque citoyen pourra générer une estimation du montant de sa pension.

- Fin 2017, le citoyen pourra finalement analyser l'effet de certains choix de carrière sur sa pension avant de prendre des décisions effectives.

Le Ministre des Pensions Daniel Bacquelaine :

« Je me réjouis de cette nouvelle étape du processus visant à donner au citoyen une information complète et accessible tant sur sa carrière professionnelle que sur ses droits de pension. Début 2016, le citoyen pourra déterminer, sur base de l’ensemble de ses données de carrière, la date de prise de cours la plus rapprochée de sa pension. Avant la fin de l’année 2017, il pourra par ailleurs calculer en ligne le montant de sa pension selon l’hypothèse de carrière envisagée. Ces éléments d’information lui permettront de

planifier sa carrière en toute connaissance de cause et de décider librement du meilleur moment pour prendre sa pension. »

Synergies entre les organismes fédéraux de pension et Sigedis

mypension.be est le résultat d'une collaboration entre :

- L'ONP (Office national des Pensions) ;
- L'INASTI (Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants) ;
- Le SdPSP (Service des Pensions du Secteur Public) ;

et

- Sigedis (L'ASBL Sociale Individuele Gegevens – Données Individuelles Sociales).

Données de contact pout le grand public

Numéro gratuit : 1765
Site web : www.mypension.be
Mail : via le formulaire de contact sur www.mypension.be

Données de contact pour la presse (ne pas publier svp)

Cabinet Bacquelaine (Ministre des Pensions)

Koen Peumans
Porte-Parole
GSM : 0473 81 11 06
Mail : koen.peumans@bacquelaine.fed.be

Cabinet Borsus (Ministre des Indépendants)

Pauline Bievez
Porte-parole
GSM: 0477 38 45 01
Mail: pauline.bievez@borsus.fgov.be

SdPSP

Lucia Castagna
Directrice Communication
GSM :
Mail :

INASTI

Lilianne Lemmens
Coordinatrice Communication INASTI
GSM: 0471 10 37 50
Mail: Lilianne.Lemmens@rsvz-inasti.fgov.be

ONP

Vik Beullens
Porte-parole ONP
GSM : 0478 90 51 13
Mail : vik.beullens@rvp.fgov.be

Sigedis

Steven Janssen
Directeur-général
Tél: 02 791 50 00
Mail: info@sigedis.fgov.be

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale
Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
http://www.borsus.belgium.be

© 2021 - news.belgium.be